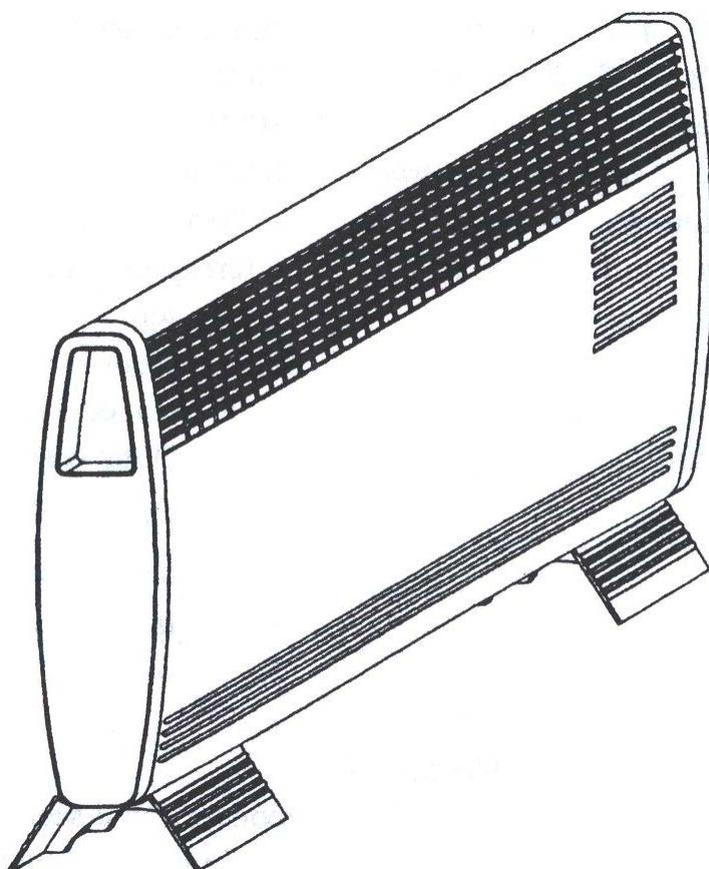


Noirot

Convecteurs mobiles *Loft*



230 V~



2 Allures : 1000W et 2000W

2000W : 6250-7AAES

2000W TURBO : 6252-7AAES

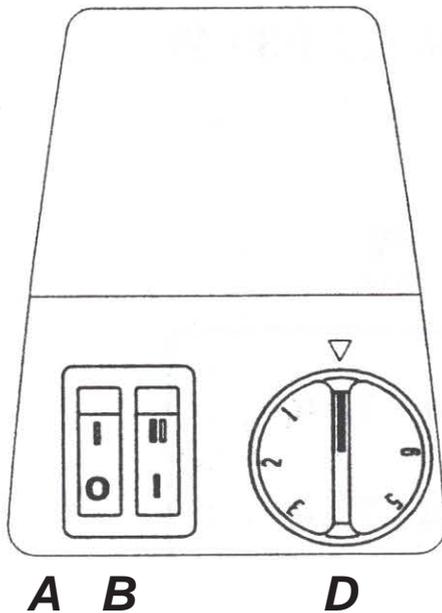
Notice d'utilisation

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le cordon de ces appareils doit être branché sur le socle d'une prise de courant 10/16 A, alimenté en 230V monophasé..

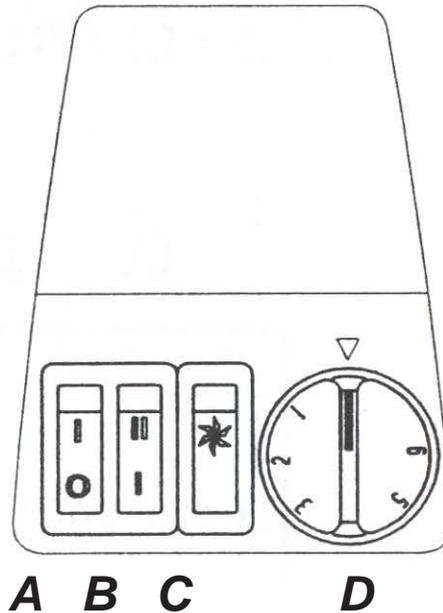
FONCTIONNEMENT

SERIE SANS TURBO



- Interrupteur A sur "0" : Appareil arrêté
- Interrupteur A sur "I" et B sur "I" : 1000 W
- Interrupteur A sur "I" et B sur "II" : 2000 W
- Réglage de la température :
Tourner le bouton de réglage de la température (D) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au maximum. Lorsque la température souhaitée est atteinte, ramener le bouton doucement vers la position minimum jusqu'à entendre un déclic, ce qui maintiendra alors cette température.

SERIE AVEC TURBO



- Interrupteur A sur "0" et C sur ~ :
Appareil arrêté
- Interrupteur A sur "I", B sur "I" et C sur ~ :
1000 W sans turbo.
- Interrupteur A sur "I" et B sur "II" et C sur ~ :
2000 W sans turbo.
- Interrupteur A sur "0", C sur * : Turbo seul
- Interrupteur A sur "I", B sur "I" et C sur * :
1000 W avec turbo.
- Interrupteur A sur "I", B sur "II" et C sur * :
2000 W avec turbo.
- Réglage de la température :
Identique au modèle sans turbo.

Si votre appareil tombe accidentellement ou est recouvert, une sécurité coupe son alimentation. Il faut alors le débrancher quelques minutes avant de le remettre en service.

PRECAUTIONS D'EMPLOI



MISE EN GARDE :

Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.

- Ne pas poser le cordon d'alimentation sur l'appareil en fonctionnement.
- Ne pas utiliser l'appareil à proximité d'une baignoire, douche ou piscine.
- Ne pas placer l'appareil près de matériaux inflammables tels que rideaux, voilage ou tentures.
- Veiller à maintenir l'appareil à plus de 30cm des meubles et murs pour le modèle sans turbo et 50cm pour le modèle avec turbo.
- Ne pas diriger la sortie d'air chaud vers le mur.
- Utiliser l'appareil dans la position verticale et posé sur ses pieds. **Ne pas le coucher !**
- Ne pas placer l'appareil en-dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.

ENTRETIEN

Cet appareil, de construction robuste, ne nécessite que peu d'entretien.

Pour enlever les tâches, utiliser une éponge humide sans abrasif après avoir débranché et laissé refroidir l'appareil.

Dépoussiérer régulièrement les grilles (inférieure et frontales) à l'aide d'un aspirateur.

Si la câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Conditions de garantie

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareil de chauffage électrique 2 ANS contre Tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommage et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des Défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installatipn des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles Ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL:

En cas de d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION:

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal De commerce de Paris sera le seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

L'appareil a été construit conformément aux dispositions des directives Basse Tension (73/23 & 93/68 CEE) et Compatibilité Electromagnétique (89/336 CEE).

Preuve de qualité, ce produit fabriqué en France répond aux normes harmonisés européennes.

Marque NF, règlement particulier R89.

Organisme certificateur : AFNOR.

Tour Europe - 92049 PARIS la Défense cédex 07

Bon de garantie

Type :

Puissance :

Date de
fabrication :

Date de
mise en service :

Cachet du vendeur

UTILISATEUR

Nom :
Adresse :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction

Noirot

107 Bd Ney 75883 PARIS Cedex 18

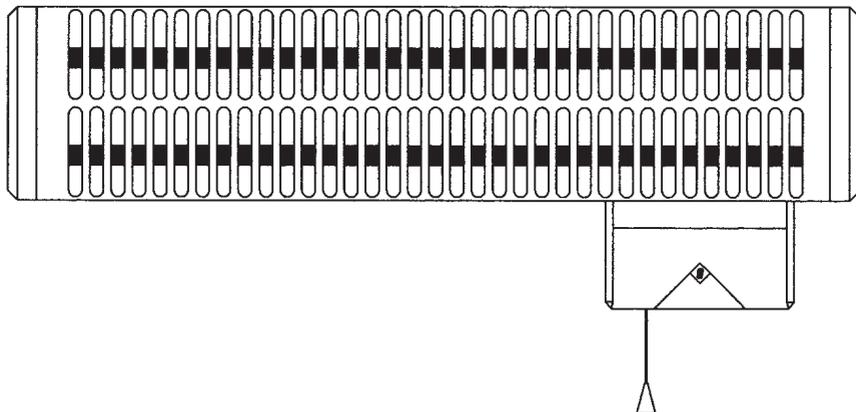
Tél. : 01.53.06.27.00 - Fax : 01.42.29.66.05

S.A.S. Capital 6 408 656 € - R.S. Paris B 334 981 958 - Code APE 297A

<http://www.noirot.fr>

Guide de montage et d'utilisation

INFRAROUGE



Modèles

**ROYAT 2 avec interrupteur
600 / 1200 / 1800 W**

**ROYAT 2 avec minuterie
600 / 1200 W**



Classe II IP24 230 V~



Noirot

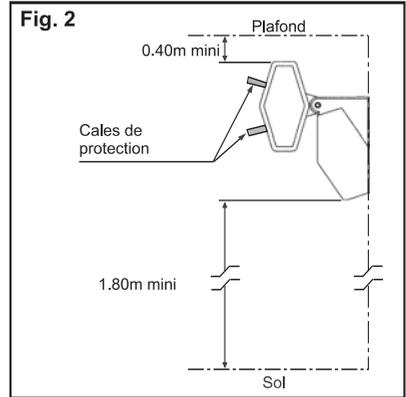
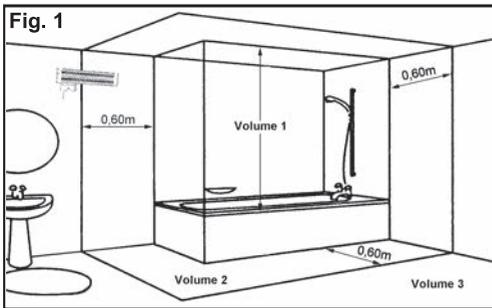
Lisez attentivement
le présent guide et
conservez-le.

1. Choix de l'emplacement et positionnement de l'appareil

L'infrarouge est Classe II et protégé contre les projections d'eau. Il doit être installé conformément à la norme NFC 15 100 et peut être installé suivant la Fig. 1.

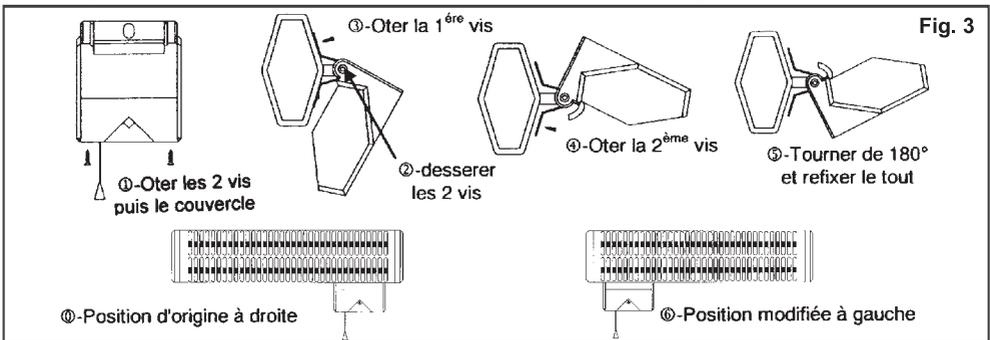
L'infrarouge doit fonctionner exclusivement avec l'axe du tube horizontal. Il doit être fixé sur une paroi verticale à 1,80 m minimum du sol et 0,40 m minimum du plafond (Fig. 2). Nous vous recommandons de ne pas installer votre infrarouge à moins de 1 m de la face avant et 0,50 m sur le côté de tous matériaux combustibles. Il doit être placé de manière à ce que l'interrupteur et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne utilisant la baignoire ou la douche. Dans les locaux humides, l'alimentation électrique de l'appareil doit être équipée d'un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

L'infrarouge ne doit pas être juste en dessous d'une prise de courant placée à poste fixe.



2. Orientation du boîtier de commande

A l'installation vous avez la possibilité de positionner le boîtier de commande à gauche ou à droite de l'infrarouge pour faciliter l'accès à la tirette en réalisant les opérations de la figure 3.

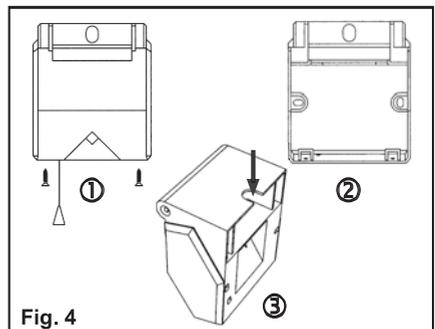


- Le boîtier de commande doit être toujours en bas à droite ou à gauche -

3. Fixation du boîtier de commande

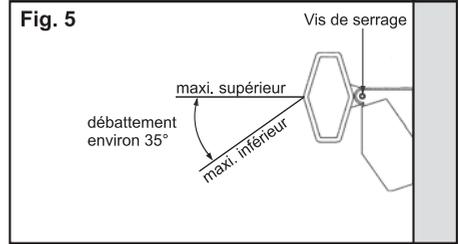
- ① à l'aide d'un tournevis, ôter les 2 vis qui maintiennent le couvercle et retirer celui-ci (Fig. 4).
- ② percer les trous de fixation dans le mur en se servant du boîtier comme gabarit de perçage.
- ③ sur le boîtier, retirer l'entrée défonçable, introduire le câble de raccordement et fixer l'infrarouge au mur.

Après raccordement électrique de l'infrarouge, il est impératif de remettre les vis qui maintiennent le couvercle sur le boîtier.



4. Orientation de l'infrarouge lors de l'installation

Après la fermeture du couvercle choisir l'orientation de l'infrarouge et serrer celui-ci avec les 2 vis indiquées en figure 5.



5. Raccordement électrique

L'infrarouge étant Classe II, le conducteur de protection (Vert / Jaune) de l'installation n'est pas à raccorder à l'infrarouge. Il doit rester en attente, soit dans le boîtier de connexion mural, soit dans le compartiment supérieur du boîtier de commande.

- Modèle 600W, 1200W, 1800W : (Fig.6)

Raccorder les deux conducteurs du secteur sur les deux bornes à vis de l'interrupteur restées libres.

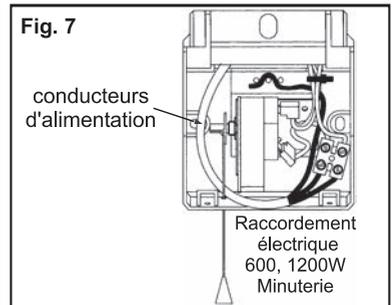
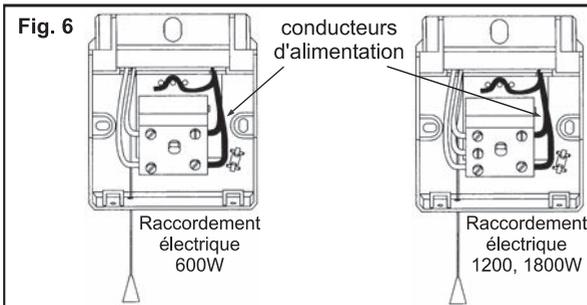
Pour faciliter le vissage, vous pouvez enlever par traction le disque numéroté en prenant soin ensuite de l'enfoncer bien à fond. Replacer le couvercle.

Conformément aux normes, ces infrarouges sont équipés en série d'un interrupteur omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

- Modèle 600W, 1200W avec minuterie : (Fig.7)

Raccorder les deux fils du secteur sur le domino. Replacer le couvercle.

Pour ce produit il est nécessaire de placer sur le circuit d'alimentation un interrupteur à coupure omnipolaire (ayant une ouverture de contact d'au moins 3 mm).



ATTENTION : ne pas abîmer les conducteurs électriques avec les vis de fixation murale du boîtier de commande

6. Fonctionnement

Avant la mise en marche, il est nécessaire d'enlever les cales de mousse qui protègent les tubes pendant le transport.

La mise en route de l'infrarouge s'effectue au moyen de la tirette. Lorsque l'infrarouge est à l'arrêt, le chiffre 0 apparaît dans la fenêtre.

Les divers repérages :

600 W		1200 W		1800 W		600, 1200 W minuterie
	arrêt		arrêt		arrêt	
	600 W		300 W		450 W	
			600 W		900 W	
			1200 W		1800 W	Mise en route pour 20 minutes environ

Conditions générales de garantie

L'infrarouge est garanti 1 an contre tous vices de fabrication et défaut de matières.
La garantie n'est accordée qu'après reconnaissance de la défectuosité par nos services techniques.

La garantie ne couvre pas les infrarouges ou pièces détériorées ou brisées par accident (chute, choc, par exemple) en cas de transport, par un usage anormal ou par l'inobservation des prescriptions du guide de montage et d'utilisation.

Les réparations ou modifications qui pourraient être effectuées sur nos infrarouges par l'acheteur ou un tiers autre qu'un revendeur accrédité, font cesser toute garantie de notre part, ceci par souci de la protection et de la sécurité de l'utilisateur.

La responsabilité du constructeur ne peut être recherchée au titre de l'installation, cette charge ne lui incombant pas.

Cette garantie n'est accordée que si les cases ci-dessous sont remplies par le vendeur au moment même de la vente.

A remplir par le vendeur

Nom : _____

Adresse : _____

Date de la vente : _____

Type de l'appareil : _____

Preuve de qualité, ce produit fabriqué en France
répond aux normes harmonisées européennes.
Marque NF règlement particulier R89
Organisme certificateur : *AFNOR*
Tour Europe Cedex 07- 92049 Paris la Défense

Cachet du vendeur

Pour toutes interventions sous garantie et hors garantie, veuillez bien rappeler les renseignements indiqués ci-dessus.

Noirot

107, boulevard NEY - 75833 PARIS